

Sujet : [INTERNET] Enquête publique aire GDV

De : Tressard benoit <benoittressard@yahoo.fr>

Date : 16/03/2024 11:18

Pour : "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Habitant La Jarne depuis 5ans je souhaite exprimer mon désaccord au projet actuel d'aire de grand passage des gens du voyage.

A l'heure où le changement climatique et la perte de biodiversité ont enfin conduit les pouvoirs publics à légiférer pour tenter de réduire l'incontournable artificialisation des sols de ces dernières décennies, ce projet vise à supprimer de nouveau 4 hectares de terres agricoles et naturelles. Chaque niveau de l'administration doit prendre ses décisions et responsabilités pour ne pas aggraver la situation. Le préfet de Charente-Maritime semble d'ailleurs en avoir pleinement conscience pour proposer un site pour accueillir le futur hôpital de La Rochelle en choisissant un site déjà artificialisé.

Enfin, pourquoi les communes de La Jarne et Salles sur mer de 2500 habitants devraient supporter cette obligation de création d'aire de passage au nom de toute l'agglomération de La Rochelle qui compte 120.000 habitants?

A la commune de La Rochelle de trouver elle-même un site pour accueillir les gens du voyage. Les sites déjà construits n'y manquent pas.

Je compte donc sur une revue complète de la localisation de ce projet.

Cordialement

Benoit Tressard

17220 La Jarne

[Yahoo Mail : Recherchez, organisez, maîtrisez](#)